



Démission ou abandon, quels sont mes droits?

Par **anya64**, le **23/08/2009** à **12:05**

Bonjour,

Voilà pour résumé je suis en CDI depuis Octobre 2008 à plein temps chez un Hard discounteur, style LIDL. Nous sommes deux à tenir le magasin donc cela signifie des horaires de dingues je fais en moyenne 44heures déclaré mais j'en fais bien sûr plus de 50 et ce n'est même pas la peine de les réclamer. Je suis à la fois en caisse toute seule, je mets en rayon en moyenne entre 5 et 10 palettes par jour, je fais le ménage du parking, du magasin, des toilettes, de tout en gros et tout cela à une cadence d'enfer. Je suis chronométré pour tout. Je dois toujours aller vite très vite et c'est jamais assez. Même pour mettre en rayon je suis chronométré et bien sûr si je ne suis pas dans les temps mon chef me crie dessus comme une merde(excusez moi pour l'expression mais c'est la plus réaliste) devant les clients en plus ce qui est vraiment humiliant. Les horaires changent tout le temps ce qui fait que je ne peux rien prévoir, passer d'autres entretiens c'est même pas la peine. Et j'avoue que le soir quand j'arrive chez moi il est 21 h et j'ai qu'une envie dormir tellement je suis crevée et que j'ai mal partout.

Ce travail je l'avais pris pour ne pas rester sans rien faire pas par plaisir. A la base j'étais dans le recrutement, la gestion, pour des boites d'intérim mais je me suis retrouvé à un moment sans rien depuis plus d'un mois et ça m'a fait peur. J'ai donc pris ce travail en attendant je me disais mais voilà ça dure et ça me détruit la vie. Physiquement je suis crevée, toujours stressée limite agressive avec les gens que j'aime tellement j'en peux plus. J'aurais pu tenir encore mais voilà j'ai appris il y'a 4 semaines que j'étais enceinte. On était très heureux vraiment car on le voulait depuis longtemps. Mais j'étais tellement stressée à l'idée de comment j'allais faire pour concilier cette grossesse à ce travail éprouvant que j'ai fait une fausse couche. Je ne voyais pas comment j'allais pouvoir être calme sereine, ne serait ce que boire ou m'asseoir et cela m'angoissée. Bilan je l'ai perdu. Là je reviens de deux semaines de vacances que j'ai passé allongé car j'avais des douleurs et hier en rentrant je l'ai perdu. Je suis censé reprendre le travail Mardi mais je ne veux plus. Je veux pouvoir faire et avoir un bébé sans avoir peur de le perdre à cause de ce travail. J'ai 33 ans et je ne veux plus perdre de temps.

Mon ami me dit de démissionner qu'on se débrouillera mais nous n'avons pas les moyens de le faire. Que dois je faire svp?

Par **ARKHANGE**, le **25/08/2009** à **10:18**

Bonjour, une démission vous fera perdre tout vos droits, la seule solution est de ne plus vous présenter au travail en attendant votre licenciement. Bien entendu le risque pour vous et que votre employeur traine et dans ce cas vous ne pourrez vous inscrire ni aux assedics et n'aurait aucun revenu pour cette durée. L'autre solution serait de vous tourner vers l'inspection du travail concernant vos horaires, votre harcèlement avec tout ce que cela à impliqué.
cordialement.